

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés
par l'emploi du
SIROP BERTON
révisé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

TOUTES LES SPÉCIALITÉS COLOMBOPHILES
DOMICENT, RIGA ET AUTRES
sont en vente à la
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00;	1 an, 40.00;	1 an, 76.00
À titre d'abonnement.....	22.00;	40.00;	76.00
Belgique.....	22.00;	40.00;	76.00
Union Postale Tarif A.....	22.00;	40.00;	76.00
Tarif B.....	22.00;	40.00;	76.00

ANNONCES

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 9.50 et 10.00, Int. 6.
TOURCOING.....	26, rue Carrot, Tél. 27.
LILLE.....	10, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS.....	15, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.45.
MOUScron.....	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

Réflexions sur la crise

La crise des affaires dont souffre le monde entier pose aux économistes et aux hommes d'Etat un problème bien complexe et bien angoissant; le mal déconcerte les esprits les plus avisés; il plonge dans l'incertitude les compétences industrielles, commerciales et financières les plus reconnues.

Phénomène sans précédent dans l'histoire économique, dit-on. C'est juste, en un sens: vit-on jamais crise si intense qu'elle affecte sans exception toutes les classes sociales, toutes les branches de la production, toutes les fortunes industrielles, mobilières ou terriennes? Vit-on davantage bouleversement si général, qu'il entraîne à la fois colonies et métropoles, pays vieux et pays neufs, et jusqu'à cette Amérique dont on s'imaginait la robustesse à toute épreuve et qui croyait posséder bientôt la maîtrise économique du monde?

Afin de jeter quelque lumière sur une situation aussi trouble, il est bon peut-être de se reporter en arrière et d'interroger le passé. Il serait vain sans doute d'y chercher l'exemple d'une crise qui s'apparente par son ampleur à celle que nous traversons; mais les années d'après 1870 n'ont-elles pas, avec l'époque actuelle, une analogie frappante?

La France et l'Allemagne viennent de déposer les armes; nos vainqueurs exigent de nous cinq milliards, indemnité formidable pour l'époque, fardeau écrasant sous lequel on s'attend presque à nous voir succomber. Il n'en est rien: à la surprise générale, à celle des Français eux-mêmes, notre situation s'améliore avec une incroyable rapidité; dès 1872, la balance commerciale, lourdement déficitaire depuis plusieurs années, accuse des progrès en notre faveur; les affaires reprennent; on crée des banques nouvelles; les crédits d'une part, la circulation fiduciaire d'autre part s'accroissent parallèlement aux besoins du commerce, les dépassent même; et, symptôme bien significatif de prospérité, le rendement des impôts est tel que l'Etat envisage d'affecter ses excédents budgétaires à l'exécution d'un vaste programme de travaux publics.

Sous cette poussée d'optimisme, la spéculation en Bourse se donne libre cours. De 1875 à 1882, on émet pour plus de neuf milliards d'actions. C'en est trop: l'Union Générale, grande banque qui avait abusé de la spéculation, s'écroule en 1882, entraînant avec elle de nombreux établissements, frappant d'un coup terrible la trop entière confiance du public. Et c'est la crise: on enregistre faillite sur faillite; on assiste à la baisse des valeurs même de premier ordre; les banques décident la restriction des crédits, dont l'industrie sera profondément affectée.

L'évolution à laquelle nous assistons depuis 1919 n'est donc pas chose nouvelle: de tout temps, après une grande guerre, on a vu s'intensifier l'activité économique par le fait d'une production sans cesse accrue pour répondre aux besoins toujours plus pressants de la consommation. Et puis, tout à coup, c'est la rupture d'équilibre, la crise; processus bien connu, inéluctable presque. Mais pourquoi revêt-il aujourd'hui une ampleur sans précédent?

La dernière guerre n'a pas été le duel de deux peuples, mais bien un fétu universel; elle a entraîné dans son orbite non seulement les belligérants, mais encore toutes les autres nations, qui ont ressenti sans exception les effets du conflit. Est-il étonnant, dans ces conditions, que la plupart d'entre elles aient connu la grande prospérité d'après-guerre, que toutes souffrent aujourd'hui des mêmes difficultés économiques? Et cela d'autant plus que la solidarité des marchés est devenue plus étroite. En 1882, le mal est relativement limité. En 1931,

il est général et il se complique d'une situation politique trouble et de problèmes financiers qui se posent, eux aussi, sur le plan international.

Découvrir les remèdes à pareil état de choses, telle est aujourd'hui l'obsédante préoccupation du monde. A cet égard, l'exemple de 1882 doit nous servir de leçon: il doit nous rappeler que les fortunes stables ne résultent pas de la spéculation, mais seulement de la patience dans le travail, de la prudence dans les initiatives nouvelles, du bon sens, de la modération. Et cela est vrai que ceux-là qui ne se sont jamais départis de la simple sagesse traversent avec moins de difficulté la crise actuelle: que tous fassent aujourd'hui comme eux et un grand progrès sera accompli.

Mais à l'effort des particuliers devra se joindre celui des gouvernements, qui, seuls, peuvent agir sur le plan international; or, c'est là surtout, semble-t-il, que doit être recherchée la solution des problèmes du moment. On n'entend parler que de crise de production; ne serait-il pas plus exact de dire que nous sommes en présence d'une crise de répartition? Cette répartition, il faut l'aménager, la faciliter dans le monde entier dans toute la mesure possible, par la voie des accords internationaux.

Le retour à la confiance s'impose, à cette confiance qui trop souvent, hélas! nous fait défaut en ces heures sombres. Les Français ne doivent pas oublier que leur pays n'a pas traversé des siècles d'histoire sans trébucher quelquefois, mais aussi qu'il s'est toujours relevé plus fort et plus rayonnant que jamais. Ils ne doivent pas oublier davantage que la France, éprouvée sans doute, l'est bien moins que le reste du monde, grâce à l'harmonieux équilibre qu'elle a su maintenir entre son agriculture et son industrie. Les leçons du passé, comme la situation présente, leur dictent la plus absolue confiance en l'avenir.

Jacques DEMEY.

M. FLANDIN ::

EN ANGLETERRE

Paris, 1^{er} décembre. — Le groupe féministe du Sénat, réuni sous la présidence de M. Louis Marin, après un examen très étudié de la situation a été d'avis, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de reprendre incessamment la question du vote des femmes, en vue de demander au Sénat, la mise à l'ordre du jour du rapport de M. Marraud, repris par M. M. Héry.



M. FLANDIN CHASSANT A FARNHAM-CHASE au cours du voyage qu'il vient de faire en Angleterre et au cours duquel il a pu s'entretenir de la situation avec de nombreuses personnalités.

Paris, 1^{er} décembre. — Le groupe féministe du Sénat, réuni sous la présidence de M. Louis Marin, après un examen très étudié de la situation a été d'avis, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de reprendre incessamment la question du vote des femmes, en vue de demander au Sénat, la mise à l'ordre du jour du rapport de M. Marraud, repris par M. M. Héry.

LA MORT DRAMATIQUE D'UN MATADOR



En Espagne, au cours d'une corrida, le matador mexicain Carmelo Perez; a été éperonné par le taureau en furie et a succombé.

LE CHAMPION DU TIR EN AUSTRALIE



M. P.-A. PAVEY, PORTÉ EN TRIOMPHE PAR SES CAMARADES LORS DE SA DERNIÈRE VICTOIRE. (Wide World photos.)
La Coupe de tir du Roi, qui a eu lieu à Anzac Range, près de Liverpool, en Australie, a été gagnée par le brillant tireur P.-A. Pavey, de Caulfield Victoria. Ce champion a déjà gagné deux prix de tir, l'un à Victoria en 1930, et l'autre à Queensland, l'année précédente.

BILLET PARISIEN

La baisse de la livre

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Paris, 1^{er} décembre (MINUIT).

La baisse de la livre s'est encore accentuée aujourd'hui. Par rapport au franc, elle est descendue à un moment jusqu'à un cours de 83, qui est le cours le plus bas enregistré depuis l'abandon de l'étalon-or. Ce mouvement de baisse a été attribué par les financiers de la Cité à divers facteurs: réglementation de l'achat des devises étrangères par certains nations, notamment les républiques sud-américaines; suspension des remboursements de crédits effectués par les Allemands; inquiétude éprouvée par les Hollandais au sujet de la solidité de leur devise et qui la soutiennent en vendant de la livre, etc...

Mais ces causes, pour réelles qu'elles soient, ne sont que secondaires. Il est facile d'apercevoir des causes plus profondes et plus lointaines; causes psychologiques, comme toujours. Il y a d'abord la croyance quasi-générale que l'Angleterre ne demande qu'à assister à la chute de sa monnaie, au moins dans une certaine mesure. Les financiers se flattent précisément d'assigner une limite à cette baisse. Cet espoir pourrait bien être illusoire, car il est bien plus facile d'arrêter le glissement d'une devise au début que lorsque le mouvement s'accroît de la force acquise. Le mécanisme des avalanches est aussi celui de la dévalorisation monétaire.

C'est dire que les théoriciens de la «baisse», qui se rencontrent maintenant couramment de l'autre côté de la Manche, se conduisent un peu comme les apprentis sorcier de la légende. Naguère, la Grande-Bretagne était le pays de la saine tradition financière. Le dogme de l'étalon-or n'y était pas discuté. Une sorte de vent révolutionnaire a changé tout cela et les systèmes les plus basar-doux sont préconisés par des techniciens qui jouissent de la considération des milieux dirigeants et du public. Mais, en manifestant des idées aussi dangereuses, ces hommes considérables et considérés s'écroulent eux-mêmes la panique. On s'étonne qu'ils aient pu mettre leur autorité au service de utopies les plus discutables.

A cette cause, s'en ajoute une autre. Il est clair que les nouvelles taxes douanières, par les répercussions qu'elles entraînent sur le commerce britannique lui-même, pourraient amener des mesures de représailles qui risquent de discréditer plus encore la balance commerciale anglaise et de rendre plus difficile le redressement de la livre.

L'impudence des financiers et celle des dirigeants anglais sont à la base de la chute de la livre, dont la baisse ne sera enrayée que par la clairvoyance et l'énergie des pilotes.

LETTRE DE BRUXELLES

LA BATAILLE POUR LES TABLEAUX DE TOURNAI

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 1^{er} DÉCEMBRE 1931.

Les Tournaisiens sont là! Ils sont toujours là! Le Gouvernement et les grandes administrations artistiques de Bruxelles en font l'expérience. Nos lecteurs sont au courant de la lutte, menée avec énergie, bon sens et persévérance, par la ville aux «chevaux clottiers», pour rentrer en possession de deux tableaux: L'ADORATION DES MAGES, de Rubens, et SAINT MARTIN EXCORCIÉ, un possédé, de Jordans, tableaux enlevés à Tournai en 1794, par la Révolution française et rendus à Bruxelles en 1815.

Bruxelles prétend ne pas les restituer et Tournai a juré de les «récupérer». Tournai a gagné une première bataille: elle a fait voter par le Sénat une somme de 2000 francs pour payer le retour des tableaux. Mais c'est ce retour que le Ministre des Sciences et des Arts, lancé dans cette bagarre par les musées de Bruxelles, nautortise pas.

Que faire? MM. Asou et Leduc — l'union fait la force — viennent de déposer au Sénat un projet de loi, signé également par MM. de Dorlodot, Janson, Volckaert et Goffin, qui attaque à fond les arrêtés du 25 novembre 1815 et montre qu'ils sont très mal interprétés lorsqu'ils permettent à des ministres de dire ceci: «On a volé deux tableaux à Tournai. C'est triste. Mais comme ils ont été retrouvés et restitués, c'est très bien. Bruxelles les gardera.»

«Et pourquoi, si vous plaît, Messieurs de Bruxelles, gardez-vous un bien qui n'a été volé?»

«Ah, répondent gracieusement les bons recenseurs, il y a une doctrine d'un professeur d'Université qui établit, comme deux et deux font cinq, que les arrêtés de 1815 ne concernent que les tableaux repris à Paris en 1815, à la suite de la bataille de Waterloo, et non ceux qui, enlevés à Bruxelles lors de la conquête par les armées républicaines en 1794, étaient revenus de Paris à Bruxelles avant 1815.»

«Ah, oui; mais nous, Tournaisiens, en se basant sur une étude de M. Leduc; les mesures de réparation et de justice édictées par les arrêtés de 1815 s'appliquaient à toutes les œuvres d'art dont les églises, abbayes et monastères de nos provinces avaient été dépouillées au cours de l'annexion de la République française. La distinction du professeur va à l'encontre de tous les précédents: Anvers, Gand, Termonde, Courtrai, Malines, par exemple, ont recouvrés les tableaux qui leur avaient été volés comme à Tournai.»

Et le Conseil provincial du Hainaut, lancé dans la bataille, au cri de «A moi, Tournai, courache», a marché aussi contre Bruxelles.

Une nouvelle bataille est entamée. Le projet de loi dont je parlais en commençant, tend à interpréter les arrêtés de 1815 dans le sens des Tournaisiens contre la thèse des Bruxellois et à forcer ceux-ci à renvoyer à Mons les fameux tableaux, étant déjà entendu que le chef-lieu de la province rendra à Tournai les deux chefs-d'œuvre qui lui ont été volés.

Ce sera une belle bataille, si j'en juge par l'ardeur guerrière des directeurs, businiers, surveillants, boursiers et concierges des musées recenseurs... Mais, les Tournaisiens sont là!

La livre à 84 fr. 50

Londres, 1^{er} décembre. — La baisse de la devise anglaise s'est de nouveau accentuée à l'échange du Stock-Exchange. Le franc est coté 83.75, le franc suisse 17.22 et le florin 8.30.

Ces cours sont les plus bas qu'il ait atteints depuis l'abandon de l'étalon-or.

Les fonds d'Etat britanniques ne sont pas sensiblement affectés et se retrouvent aux environs des cours de la veille.

Les journaux anglais du soir ne peuvent se défendre d'éprouver des sentiments d'inquiétude de voir la devise de la Grande-Bretagne poursuivre à une cadence aussi marquée sa dépréciation. Le livre sterling s'est légèrement relevé en clôture, par rapport au franc, terminant à 84.52. Par contre, elle accuse une nouvelle dépréciation, par rapport aux autres devises. Le dollar a été coté, en effet, à 3.31, le franc suisse 16.95 et le florin 8.21.

Un domestique de ferme est tué par un taureau

Moulins, 1^{er} décembre. — Le jeune Joseph Grooboot, 19 ans, domestique agricole à Saint-Pourçain-sur-Sioule, a été renversé par un taureau qu'il conduisait à l'abreuvoir, et péténié par l'animal furieux.

Le malheureux jeune homme recut un coup de corne qui lui perfora les intestins. Transporté aussitôt à l'hôpital de Moulins, il est mort peu après.

La mort atroce d'un typographe dont les assassins ont été arrêtés hier à Paris

L'enquête menée par M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, a établi qu'un typographe, Louis Brunet, avait été assassiné par un nommé Norbert Mouvault, sur qui pesaient de graves soupçons.

Les inspecteurs, qui procédaient aux recherches, avaient appris que, le 11 octobre, Mouvault était accompagné d'un ami lorsqu'il se rendit chez Brunet. Cet individu, un ajusteur-mécanicien, René Blisset, rue d'Asnières, 84, à la Garenne, a été retrouvé et amené à la police judiciaire.

A la fin de la soirée, il faisait des aveux à M. Guillaume. Il a reconnu d'abord, que Mouvault lui avait fait part de son intention de tuer Brunet.

Le 11 octobre, dans la matinée, ils se rendirent ensemble rue Saint-Denis, 132. Mouvault entra seul dans l'hôtel et ressortit bientôt, accompagné de Brunet. En les voyant, Blisset se rendit compte qu'il avait été convenu, 40, rue Arago, à Puteaux, au domicile de Mouvault, et se dissimula dans la cuisine. Les deux hommes y arrivèrent vers midi.

Après une courte station dans une petite cour, ils pénétrèrent tous deux dans la salle à manger. Mouvault fit assiéger Brunet en disant qu'il allait lui montrer une lettre de sa femme. Au même instant, il ouvrait un tiroir, sortait un revolver et le braquait sur Brunet.

«Où est ma femme?»

«Je l'ai connue, mais j'ignore ce qu'elle est devenue depuis quelques mois.»

Enfin, Brunet accepte d'écrire à Mouvault une lettre dans laquelle il reconnaît ses relations avec sa femme, ajoutant, suivant une indication du mari, qu'elle vivait maintenant avec un nommé Thomas Alexandre, 18, rue de Médiab. Après avoir glissé la lettre dans une enveloppe, sur laquelle il fit transcrire son adresse, Mouvault ligota Brunet sur la chaise. Il alla ensuite chercher deux serviettes. Avec l'une, il couvrit la tête du typographe; il torse l'autre pour en faire un garrot et la passa autour du cou de sa victime.

«Où est ma femme?»

«Je ne sais pas.»

Mouvault donna un tour au garrot; il répéta et la question et le geste pendant dix minutes. Le corps de Brunet était tombé à terre, Mouvault lui mit un genou sur la poitrine pour terminer l'étranglement.

Blisset qui, à ce qu'il prétend, avait assisté à la scène les mains dans les poches, aida alors Mouvault à envelopper le cadavre dans une couverture. Les deux complices vinrent ensuite à Paris où ils passèrent l'après-midi; là ils jetèrent, dans une boîte, la lettre adressée à Mouvault; puis ils rentrèrent à Puteaux. Ils placèrent le corps de Brunet dans un grillage en fil de fer auquel ils accrochèrent environ cinquante kilos de briques. Ils allèrent remplir dans un garage deux bidons d'essence qu'ils vidèrent dans le réservoir de l'automobile d'un voisin, M. Aury. La voiture se trouvait sous un hangar. On y chargea le cadavre et Mouvault, ayant pris le volant, se dirigea vers Herblay.

En arrivant sur la berge de la Seine, ils placèrent le macabre colis sur une barque qu'ils dirigèrent vers le milieu du fleuve. C'est là que fut jeté le cadavre de Brunet.

Les recherches effectuées dans la Seine à l'aide de gaffes pour retrouver le corps de Brunet n'ont donné aucun résultat. Mouvault, écroué à la Santé, ignore encore les déclarations de son complice.

Le crime des Trois-Ponts, à Roubaix

UN DEUXIÈME COMPAGNON DE LA VICTIME EST MIS HORS DE CAUSE

Les enquêteurs chargés de l'affaire des Trois-Ponts ont dû avoir hier une rude émotion, d'ailleurs vite dissipée, on sait qu'un chemineau, Ferdinand Six, 62 ans, a été trouvé assassiné samedi soir dans une dépendance de la ferme Lebrun, rue des Trois-Ponts. L'autopsie démontra que la victime a été tuée au cours de la nuit de jeudi à vendredi, à l'aide d'un patin de biléuse.

Nous annonçons hier qu'un compagnon de Six, le journaliste Marcel Langlin, âgé de 35 ans, habitant 167, boulevard de Fourmies avait été appréhendé puis relâché, son inculpation n'ayant été reconnue. Depuis lors, les enquêteurs travaillaient dans le vague, sans point de repère sérieux, n'ayant pu tout à fait conduire que de vagues présomptions, que de simples hypothèses, quand...

UNE DÉPOSITION SÉRIEUSE

Quand l'on apprit mardi matin qu'un événement susceptible d'amener sous peu l'arrestation du meurtrier, s'était produit. La police et la Stréte se mirent en branle et, un cabaretier du quartier du Pile s'était rendu spontanément au commissariat du 3^{ar} arrondissement, et avait fait une importante déclaration.

Jeudi 26 novembre, vers 20 h., c'est-à-dire le jour du meurtre, il avait reçu la visite de Ferdinand Six, lequel était accompagné d'un compagnon que le cabaretier ne connaissait que sous le pseudonyme de «Bébert le chinois», en raison sans doute de son teint jaunâtre.

Donc, les deux compagnons burent et, rebreut un nombre respectable de verres. Ferdinand Six paraissait abattu. L'alcool le plongea dans la mélancolie. Il parla de sa vie errante et confia à son cabaretier qu'un cours de la nuit, il irait se noyer au pont Nickès.

Puis il parla d'autre chose. Plusieurs fois, il sortit triomphalement son portefeuille et ne cacha à personne qu'il contenait 2.800 fr.

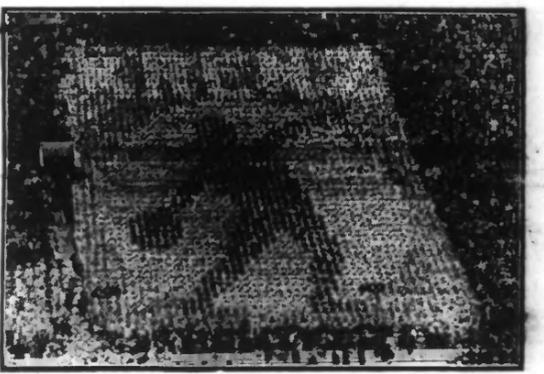
Son compagnon lui, n'était pas d'humeur morose. Au contraire et il sembla même au tenancier qu'il était singulièrement surexcité.

Vers 22 h. 30 les deux complices s'en furent. Environ une heure plus tard, le cabaretier vit venir seul «Bébert le chinois», toujours aussi surexcité. Bébert commanda plusieurs verres qu'il paya avec un billet de 10 fr. La chose n'a rien d'étonnant, n'importe le cabaretier trouva cela anormal. Bébert est ébrié. Très sué il boit à crédit; dans le quartier tout le monde le sait, et voilà que tout à coup il sort des billets de 10 fr. ! Avant-il donc fait un héritage? C'est sans doute ce que se demandèrent les clients.

Et le dimanche suivant, on apprend que Ferdinand Six a été trouvé assassiné! Ah mais, voilà qui peut-être, pourrait expliquer bien des choses. Le brave cabaretier se raisonna. Voyons Bébert n'est pas un mauvais homme... toujours la même pauvre lanterne lui revenait. Alors, hier, n'y tenant plus, il se rendit au commissariat et soulagés sa conscience. Puis, le cœur léger, fort du devoir accompli, il retourna à son comptoir.

(Lire la suite page 3.)

Le tableau vivant du lanceur du disque



Notre photo montre les 2.800 élèves de l'Université de Californie du Sud formant un tableau vivant représentant le fameux lanceur du disque Herman Krent, grâce à des costumes blancs et noirs. (Wide World photos.)

Le domestique de ferme qu'on trouva mort dans une étable à Mons-en-Barœul aurait été écrasé par un lourd véhicule

Une mise en scène que l'autopsie a dévoilée avait été combinée pour faire croire à un crime

Un coup de théâtre vient de se produire dans la mystérieuse affaire relative à la mort suspecte du vieux domestique de la ferme Salembier, à Mons-en-Barœul.

Nous avons dit que le vieillard qui était âgé de 68 ans avait été trouvé mort dans son lit dans l'état de la

L'AUTOPSIE RÉVÉLATRICE

Cette hypothèse, qui était sans doute la plus plausible, vient d'être anéantie. En effet, l'autopsie du cadavre, que le docteur Muller a pratiquée mardi matin, à la mairie de Mons-en-Barœul, où le corps avait été transporté, a prouvé que le décès ne pouvait être imputable à des blessures reçues au cours d'une querelle. Le médecin a constaté que Julien Westyn avait plusieurs côtes fracturées, que son poitrine avait été littéralement défoncée et que les poumons avaient été lésés en plusieurs endroits. D'autre part, le docteur a relevé une fracture des vertèbres cervicales qui ont été broyées à la suite d'un choc violent.

Cet ensemble de constatations a permis au docteur Muller de conclure que le domestique avait été écrasé par un lourd véhicule et qu'il était mort sur le coup.

UNE OEDIEUSE MISE EN SCÈNE

Ces conclusions jettent un jour nouveau sur l'affaire: elles prouvent l'innocence du mendiant et la culpabilité d'autres personnes qui se sont prêtées à une mise en scène pour faire croire le contraire. Il faut donc, puisque les conclusions du médecin légiste établissent formellement que le malheureux n'a pu regagner seul sa couche de paille dans l'écurie, que plusieurs personnes l'aient transporté après l'avoir relevé et lavé.

Les inconnus, dont on fixe le nombre au moins à deux, ont aussi effectué un nettoyage minutieux de l'écurie où a été trouvé le cadavre. Ils ont essuyé ou lavé le sang qui avait dû se répandre sur le sol pendant le transport du corps, et ont même lavé les cloisons séparant les boxes des chevaux et qui avaient sans doute également été ensanglantées.

Cette étrange besogne achevée, ils

La seconde charrette des droits anglais

Elle comprend les fils de laine. 20 à 50 0/0 de notre production en cette matière vont ainsi se fermer leur débouché.

Ainsi que nous l'avons dit hier en «Dernière Heure», les fils de laine et fils dans la composition desquels entre la laine sont compris dans la seconde liste des articles commerciaux dont l'entrée en Angleterre est frappée d'un droit de douane de 50 pour cent «ad valorem» aux termes de la loi sur les importations anormales.

L'industrie de Roubaix-Tourcoing avait été déjà sérieusement atteinte par le premier décret, applicable le 25 novembre, aux articles fabriqués en laine, puisqu'on estime à environ 40 % de notre production en lainages français la proportion de ces articles jusqu'alors expédiés en Angleterre et puisque le droit désormais imposé est en fait prohibitif.

L'application de la seconde tranche des mesures protectrices par la Grande-Bretagne frappe de la même façon l'autre branche de notre industrie textile, 20 à 50 pour cent des fils de laine et fils dans la composition desquels il entre de la laine produits par nos ateliers allant en Angleterre jusqu'à présent.

Que faire? Sir Walter Runciman, secrétaire d'Etat au commerce britannique n'a-t-il pas déjà déclaré que la Grande-Bretagne était suffisamment fournie en fils de laine?

On ne peut que souhaiter voir le Gouvernement français s'entendre rapidement avec le Cabinet de Londres pour l'élaboration d'un traité de commerce dont l'existence est conforme à l'intérêt des deux pays.

Les tarifs douaniers français et anglais

Londres, 1^{er} décembre. — M. de Fleurbaey, ambassadeur de France, s'est rendu, ce matin, à 11 h., au Foreign-Office.

Il a été reçu par sir John Simon, ministre des Affaires étrangères, à qui il a fait connaître que, comme suite aux communications déjà échangées entre la France et l'Angleterre, le Gouvernement français était disposé à entamer d'ici quelques jours avec le Gouvernement britannique des conversations préliminaires en vue d'étudier les conditions dans lesquelles on pourrait régulariser le régime des échanges entre les deux pays.

CANDIDATS...



M.M. STANISLAS DE CASTELLANS (en haut) républicain de gauche, et BASTIN, radical-socialiste, qui sont candidats à la présidence de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés.